

Réunion du 9 décembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procurateur(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Jean-Paul WIRTH ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Henri DREYFUS ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Pierre MARMILLOD ayant donné pouvoir à Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Etienne WOLF

**N° CG/2013/84 -**

**Actions éducatives et de formation en faveur des jeunes - 314  
Propositions financières Budget Primitif 2014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport relatives aux actions éducatives et de formation en faveur des jeunes, concernant notamment l'organisation de classes de découverte, le bilinguisme et l'accompagnement à la scolarité, traduites dans le Budget Primitif 2014.

Il rappelle par ailleurs que conformément à sa délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011 modifiée, la commission permanente a délégué pour l'attribution des subventions et la passation des conventions prises pour l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à la majorité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131209-81961-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 13/12/13